

Le 14 septembre 2020.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la Salle des Fêtes – Rue Léo Lagrange, en la commune, le :

Mercredi 30 septembre 2020 à 19 heures 00

Ordre du jour :

- 1 Adoption du compte-rendu de la séance du jeudi 25 juin 2020.
- 2 Adoption du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020.
- 3 SIEGE 27 – Comités syndicaux des 10 & 18 juillet 2020 – Information du conseil municipal.
- 4 Commission Communale d'Accessibilité des personnes handicapées - Désignation des représentants élus.
- 5 GRDF – Redevance d'occupation du domaine public 2020 et redevance d'occupation du domaine public provisoire 2020.
- 6 EPN - Logement – Convention Intercommunale d'attribution.
- 7 Médiathèque – Règlement intérieur – Saison 2020-2021.
- 8 Tennis couvert – Procédure visant à engager les travaux de finition en lieu et place de l'entreprise défaillante.
- 9 Conseil Municipal – Règlement intérieur 2020-2026.
- 10 Budget Communal – Admission en non-valeur.
- 11 Budget communal – Décision modificative.
- 12 Personnel – Participation employeur mutuelle santé et prévoyance – Précisions.
- 13 Informations.

Les questions diverses sont à adresser 48 heures au moins avant la séance par mail (jfgallerne@ville-saintse27.fr)

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance. Toutefois, en cas d'empêchement, vous trouverez ci-dessous un pouvoir à adresser en mairie, par voie postale, dépôt ou voie électronique.

Pour tenir compte des conditions imposées par la lutte contre l'épidémie de COVID 19 conformément aux directives transmises par la Préfecture et le Ministère de la Cohésion des Territoires ordonnance, la séance est délocalisée à la salle des fêtes et se déroulera avec une assistance limitée à 30 personnes en sus des membres du conseil.

La salle sera installée de manière, à ce que les gestes barrières soient respectées et notamment la distance d'un mètre au moins entre chaque conseiller, un masque, du gel désinfectant, le papier et les stylos vous seront fournis. Toutefois, les règles actuelles sont susceptibles d'évolution.

La Maire

Florence HAGUET-VOCKAERT.





POUVOIR (*coupon à détacher*)

Je soussigné(e) _____

DONNE POUVOIR A _____

Pour voter en mes lieu et place lors de la réunion du Conseil municipal du 25 juin 2020.

Signature